vinetur

Les recettes britanniques des droits sur l’alcool reculent avec l’affaiblissement des ventes de spiritueux

Les organisations professionnelles ont imputé à la hausse des taxes une baisse de 2,3 % des recettes des spiritueux et ont appelé les ministres à revoir le système des droits d’accise

jeudi 23 avril 2026



Le gouvernement britannique a perçu moins de droits sur l’alcool en 2025/26, les spiritueux enregistrant le recul le plus marqué, alors que la hausse des taxes continuait de peser sur les ventes et les recettes dans l’ensemble de la catégorie.

Selon les dernières données de His Majesty’s Revenue & Customs, les recettes des droits d’accise sur l’alcool ont reculé de 1,4 % à 12,4 milliards de livres sterling sur l’année. Les recettes tirées des spiritueux ont baissé de 2,3 % à 4,06 milliards de livres sterling, soit 94 millions de livres sterling de moins qu’en 2024/25 (4,15 milliards). Les recettes du vin ont également diminué, en repli de 2 % à 4,63 milliards de livres sterling, tandis que celles de la bière ont cédé 1,9 % à 3,54 milliards. Le cidre a été la seule grande catégorie à afficher une forte progression, en hausse de 33,5 % à 295 millions de livres sterling, sur une base bien plus faible.

Le recul des recettes des spiritueux intervient après une série de hausses fiscales qui, selon les organisations professionnelles, ont renchéri les prix et affaibli la demande. Le droit sur les spiritueux a augmenté d’un record de 10,1 % en août 2023 et, depuis lors, il progresse chaque année en fonction du retail price index. Avec un RPI d’environ 3,66 %, le droit applicable à une bouteille de gin titrant 37,5 % vol. a augmenté de 38 pence le 1er février 2026.

Huit organisations professionnelles, dont la Scotch Whisky Association, la Wine and Spirit Trade Association et le Gin Guild, ont indiqué dans un communiqué commun que le secteur avait subi une hausse de 17 % du droit sur les spiritueux au cours des trois dernières années. Elles ont ajouté que les recettes étaient inférieures de 1,1 milliard de livres sterling aux prévisions établies lors de l’introduction du système actuel des droits sur l’alcool en 2023.

Les organisations estiment que ce régime fiscal a nui à l’investissement et à l’emploi dans l’ensemble du secteur et jugent qu’il est temps pour le Trésor de revoir son approche. Elles ont également appelé le gouvernement à rendre son examen du nouveau système des droits aussi large que possible avant le budget d’automne.

Miles Beale, directeur général de la Wine and Spirit Trade Association, a déclaré que les consommateurs de vin et de spiritueux acquittent les taux d’accise les plus élevés et représentent environ 70 % de l’ensemble des recettes tirées des droits sur l’alcool, tout en étant ceux qui ont été le plus durement touchés par ce qu’il a qualifié de système punitif britannique. Il a précisé que les droits cumulés sur le vin et les spiritueux étaient inférieurs de 188 millions de livres sterling en 2025/26 à leur niveau de 2024/25,

ajoutant que la hausse des taux réduisait clairement la demande des consommateurs.

Ces chiffres interviennent alors que pubs et bars continuent d'être confrontés à la pression exercée par la hausse des coûts d'exploitation et par une consommation plus prudente. Les organisations du secteur soutiennent que les spiritueux premium restent essentiels à la rentabilité des établissements horeca, même si les consommateurs se montrent plus sensibles aux prix.

La bière a bénéficié d'un allègement pour la vente au fût introduit en 2023, mais la bière vendue hors domicile restait soumise à des coûts fiscaux plus élevés. Les dernières données du HMRC montrent que les recettes globales tirées des droits sur l'alcool demeurent nettement supérieures aux niveaux observés avant les changements fiscaux actuels, même si la croissance a ralenti et que certaines catégories commencent à refluer.

Les associations professionnelles ont également renouvelé leurs appels à étendre l'allègement pour petits producteurs aux producteurs de spiritueux. À ce jour, ce dispositif à taux réduit ne s'applique qu'aux produits alcoolisés titrant moins de 8,5 % vol., laissant ainsi la plupart des producteurs de spiritueux hors champ.

Ces derniers chiffres sur les recettes accentuent encore la pression sur les ministres alors qu'ils se préparent à un nouveau cycle budgétaire et s'interrogent sur le point de savoir si d'autres hausses d'impôts pourraient aggraver le ralentissement des ventes d'alcool sur le marché britannique du vin et des spiritueux.